

Table ronde « Réforme du lycée »

-
Lycée Jessé-de-Forest - Avesnes-sur-Helpe – Jeudi 16 avril 2009

Compte rendu

A l'initiative de Jean-Luc Pérat, Député du Nord, et grâce à la collaboration de Pierre Del Puppo, Proviseur du lycée Jessé de Forest d'Avesnes-sur-Helpe, une table ronde, rassemblant des professeurs de l'établissement et des représentants des lycéens, des parents d'élèves et du CIO d'Avesnes, et animée par Patrick Antoniol, professeur, s'est tenue le jeudi 16 avril sur le thème de la réforme du lycée. En voici le compte-rendu.

Un premier tour de table a permis de mettre en lumière plusieurs craintes et interrogations vis à vis d'une nouvelle, et énième, réforme du lycée.

Plusieurs professeurs se sont ainsi déclarés en désaccord avec le texte des « Points de convergence sur les objectifs et les principes directeurs de la réforme du lycée », établi par le Ministère de l'Education Nationale et les syndicats, qui précise que « (le lycée) doit mieux correspondre aux attentes des élèves et aux exigences du temps présent ». Selon eux, **même si une réforme est nécessaire, elle ne doit pas avoir de visée clientéliste et conjoncturelle.**

En outre, la plupart des intervenants craint que **la réforme n'ait pour objectif que la baisse du nombre de professeurs par le biais de la disparition de filières et de matières jugées secondaires**, ou transférables au secteur privé, notamment la filière « Hôtellerie-Restauration », l'éducation physique et sportive, la philosophie, les langues étrangères.

Une autre crainte concerne la perte du caractère unitaire et national de l'enseignement et du baccalauréat au travers d'une multiplication des options, qui ne pourront pas être proposées dans l'ensemble des établissements. Ce système risque de créer une concurrence accrue entre les établissements, et un système d'enseignement à plusieurs vitesses.

Suite à ce premier tour de table, différentes questions ont été soumises aux participants.

1. Faut-il réduire l'horaire annuel de travail de lycéens?

Cette demande des élèves se heurte à celle des professeurs qui souhaiteraient disposer de plus de temps pour leurs matières respectives.

D'autre part, **diminuer les horaires risque d'induire un enseignement plus magistral**, moins interactif. Or, l'interactivité et l'expérimentation des savoirs sont également des demandes fortes de la part des élèves.

Cette problématique de l'horaire annuel ne doit pas être dissociée de celle de l'horaire journalier qui comprend, outre le temps d'enseignement, celui de transport, de repas, de travail personnel. Or, notamment en secteur rural, **l'amplitude des journées d'un lycéen est souvent trop importante**, de l'ordre de 12 heures.

Enfin, **la question de l'absentéisme des élèves doit être intégrée à la réflexion**. Le nombre de journées d'absence non justifiées par des motifs réels et sérieux pourrait être pris en compte pour autoriser les élèves à se présenter aux examens.

En conclusion de cette question, la majorité des intervenants s'est mise d'accord autour des points suivants :

- **la réforme doit porter plus sur une meilleure utilisation du temps scolaire que sur sa réduction,**
- **la pause d'été est trop longue.** D'autant plus qu'elle fait suite à un troisième trimestre scolaire souvent écourté et perturbé par l'organisation des examens (qui pourraient se dérouler en dehors des établissements).
- un réaménagement pertinent pourrait porter sur une **répartition annuelle souple du temps scolaire entre les périodes d'apprentissage des savoirs, d'expérimentation et de mise en application, et de soutien et d'approfondissement.**

2. Comment faire pour que les élèves commencent à se spécialiser sans les enfermer trop tôt dans une filière? Comment rééquilibrer les filières entre elles?

Face à ces questions, plusieurs intervenants ont **remis en cause la pertinence du système du parcours « à la carte »** au moyen d'options choisies par l'élève.

Les principaux arguments avancés ont été :

- **complexité et manque de transparence** du système,
- **faible maturité des élèves** au moment du choix et **manque de passerelles entre les filières**,
- problème du **coût et des contraintes de certaines matières qui seraient de ce fait moins attractives** au cas où elles deviendraient optionnelles.

Globalement, il a été pointé un **manque de temps** pour mener de front, orientation et spécialisation des élèves, acquisition des savoirs généraux, expérimentation et approfondissement. Un parcours de lycée en 4 ans, mieux structuré et comprenant une classe de « seconde découverte et orientation », serait sans doute nécessaire.

3. Qui doit être le pivot de l'orientation au lycée

Pour l'ensemble des intervenants, **il n'y a pas réellement de pivot**. L'orientation est avant tout un **travail d'équipe, coordonné et complémentaire**, entre le lycéen, ses parents, les enseignants, les conseillers d'orientation, les assistants d'éducation, les CPE, les partenaires extérieurs.

Le rôle de « courroie de transmission » du professeur principal a toutefois été noté, même s'il se heurte à un problème de manque de temps et de formation pour ce dernier.

Au niveau des établissements, un partenariat plus étroit devrait être mis en œuvre avec les Centres d'Information et d'Orientation, afin de définir des axes de travail, s'assurer de leur mise en œuvre, et les évaluer.

4. Comment aider les lycéens à mieux connaître les formations du supérieur et les métiers?

Le lycée, en partenariat avec les instances extérieures (Centre d'Information et d'Orientation, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers, Universités, Organismes de formation, fédérations professionnelles) pourrait organiser **une semaine de l'orientation**.

Des ateliers d'orientation, des interventions d'anciens élèves, des intervenants professionnels, des visites d'entreprises pourraient en constituer la trame.

Les élèves choisiraient leurs ateliers en fonction de leurs intérêts étudiés préalablement avec le concours des conseillers d'orientation psychologues.

Pour sa part, la Chambre de Commerce d'Avesnes* suggère que l'intervention directe de chefs d'entreprise soit développée dans le processus d'orientation, et que l'ensemble des cadres éducatifs soit formé à l'économie régionale, ainsi qu'à la connaissance des métiers.

*N'ayant pu être présente lors de la réunion, la CCI nous a fait parvenir sa contribution ultérieurement

Au delà des objectifs d'insertion professionnelle et économique, la majorité des intervenants a souhaité insister sur la nécessité de renforcer le rôle d'insertion citoyenne joué par le lycée. Il apparaît clairement, surtout en période de difficultés économiques, que ce rôle est négligé, voire marginalisé, notamment par les élèves.

Jean-Luc Pérat souhaite vivement remercier l'ensemble des intervenants lors de cette rencontre, et plus particulièrement Pierre Del Puppo et Patrick Antoniol pour leur aide.